



169677 - Faire preuve de laxisme à propos de la fornication sous prétexte que le musulman auteur de péchés ne restera pas éternellement en enfer

question

Que répondriez vous à celui qui dit: tout musulman qui possède ne serait-ce que le poids d'un atome de la foi dans son cœur entrera au paradis, même s'il a commis l'adultère dans sa vie? Que dites vous à l'épouse qui trompe son mari en commettant l'adultère pour mieux jouir de sa sexualité?

la réponse favorite

Louange à Allah.

Figure dans le crédo de l'ensemble des partisans de la Sunna la croyance que les auteurs de péchés majeurs sont placés sous la volonté divine: Allah peut leur pardonner , s'il le veut. S'il décide de les châtier, il ne les laissera pas éternellement en enfer. Voilà ce qui s'atteste dans les textes concordants du livre et de la Sunna. En fait partie la parole du Très haut: **Certes Allah ne pardonne pas qu'on Lui donne quelqu'associé. A part cela, Il pardonne à qui Il veut. Mais quiconque donne à Allah quelqu'associé commet un énorme péché.** (Coran,4:48).

Al-Bokhari (18) et Mouslim (1709) ont rapporté d'après Oubadah ibn Samit que le Messager d'Allah (bénédiction et salut soient sur lui) a dit alors qu'il était entouré d'un groupe de ses compagnons: **prêtez moi serment de ne rien associer à Allah, de ne pas voler , de ne pas forniquer , de ne pas tuer vos enfants, de ne pas inventer (des choses) de toute pièce et de ne pas désobéir dans le bien. Celui d'entre vous qui tiendra son serment recevra la récompense d'Allah. Celui qui le viole en quoi que ce soit et en est châtié ici bas, cela lui servira d'expiation. Celui qui le viole en quoi que ce soit et bénéficie de la couverture d'Allah, son affaire sera renvoyée à Allah. Il peut lui pardonner , s'il le veut comme il peut le châtier, s'il le désire. Ce sur quoi nous lui avons prêté serment d'allégeance.**



Al-Bokhari (44) et Mouslim (193) ont rapporté d'après Anas que le Prophète (bénédiction et salut soient sur lui) a dit: «sortira de l'enfer ceux qui auront dit: il n' y a pas de dieu en dehors d'Allah tout en possédant dans leurs cœurs le poids d'une graine de blé du bien. Sortira encore de l'enfer celui qui aura dit : il n' y a pas de dieu en dehors d'Allah tout en possédant dans son cœur le poids d'une graine d'orgue. Sortira de l'enfer celui qui aura dit : il n' y a pas de dieu en dehors d'Allah tout en possédant dans son cœur le poids d'une atome. Abou Abdoullah dit Aban a dit : Quatdah nous a rapporté le même hadith d'après Anas qui le tenait du Prophète (bénédiction et salut soient sur lui) en substituant **de foi à du bien**.

Ceci ne signifie pas qu'on peut minimiser les actes de rébellion et les péchés car le rebelle risque d'avoir une fin malheureuse et d'être privé de sa foi. Voilà qui fait dire à des ancêtres pieux: **les actes de rébellion envers Allah préudent à la mécréance. Aussi ne minimise-t-il le châtement en enfer qu'un stupide insouciant qui ne sait pas au juste ce qu'est l'enfer et ce qu'est le châtement d'Allah car une seule plongée en enfer fait oublier tous les bienfaits reçus dans la vie terrestre.**

On a rapporté à propos du châtement et du déshonneur réservés aux adultérins des choses qui sèment la terreur dans l' cœur et l'esprit et éloignent l'âme du seul fait de penser à commettre la fornication. Il en est ce qui a été rapporté par al-Bokhari (1386) d'après Samourah ibn Djoundoub selon lequel quand le Prophète (bénédiction et salut soient sur lui) finissait sa prière, il se retournait pour faire face aux fidèles et disait : est-ce que quelqu'un d'entre vous a fait un rêve la nuit passée? Quand quelqu'un avait fait un rêve, il le racontait. Le Prophète disait : ma cha' a Allah (Quelle volonté divine!) Une fois, il nous interrogea en disant: est-ce que quelqu'un d'entre vous a fait un rêve la nuit passée? Nous dûmes: non. Il reprit: moi j'ai vu en rêve que deux hommes se présentèrent à moi et se saisirent de ma main et m'amenèrent en terre sainte...il cite le hadith jusqu'à dire: nous en arrivâmes à un trou pareil à un four dont l'extrémité supérieure est étroite tandis que est large. Un feu vifs'y trouvait. Quand le four se rapprochait, ceux qui s'y trouvaient montaient vers la sortie comme s'ils allaient quitter le four. Quand le feu se calmait, ils en regagnaient le fond. Des hommes et des femmes nus s'y entassaient. J'ai dit: qu'est ce que c'est? Il dit : avance. Nous avançâmes..



Une autre version d'al-Bokhari (7047) dit: «nous partîmes et arrivâmes sur quelque chose qui ressemble à un four. Il (le rapporteur) dit : je crois qu'il (le Prophète) a dit: il y avait là un bruit produit par des voix (discordantes). Il dit: nous regardâmes pour découvrir des hommes et des femmes nus que des flammes brulaient du bas. Chaque que le feu les atteignait ils criaient fort... Il dit : j'ai dit qui sont ces gens là? Il dit : ils me dirent: avance et nous avançâmes, etc. A la fin du hadith, on y trouve: **s'agissant des hommes et des femmes nus qui se trouvaient à l'intérieur du four, ce sont les adultérins et les adultérines.**

Il (le Prophète) dit: **quand un homme fornique, la foi qui l'animait le quitte et plane au-dessus de lui comme une ombre et quand il aura cessé la fornication, sa foi lui revienne.** (rapporté par Abou Daoud (4690) et par at.-Tirmidhi (2625) et jugé authentique par al-Albani dans Sahib Abou Dawoud. Voir la réponse donnée à la question n° [15934](#).

Ici on dira à celui qui possède un cœur: quel est le croyant qui accepte que ce qu'il a de plus cher, la foi, le quitte alors qu'il ne sait pas si Allah la lui restituera comme avant ou l'en privera en contrepartie d'un plaisir instantané qui disparaît aussitôt éprouvé?!

Quand une femme trompe son mari, elle commet à la fois l'adultère, l'injustice et la trahison envers son mari. Tout cela fait partie des péchés majeurs. Elle ne sait pas si elle aura la possibilité de se repentir ni si Allah agréera son repentir. Pire, qu'est ce qui lui garantit de mourir dans la foi. Nous demandons à Allah la quiétude totale.

La gravité de l'adultère et l'immensité du péché qui en résulte font que la peine infligée aux personnes mariées qui la commettent reste la lapidation jusqu'à ce la mort s'en suive.

Nous demandons à Allah de nous accorder et de vous accorder et d'accorder à tous les musulmans le salut et la protection contre tous ces péchés.

Allah le sait mieux.